

VIE AU TRAVAIL SANTE Ce que fait l'AS

Accompagnement du changement

- * Participe aux revues sociales de personnels en appui à la ligne managériale: études Impact
- * Accompagne les agents impactés par un changement tout au long du projet (nouvelle organisation du travail, mutation...)
- * Travaille avec la ligne managériale sur les conséquences du changement, individuelles et collectives, professionnelle et personnelle

Prévention des Risques Psycho Sociaux

- * Situations graves
- * Agressions et incivilités
- * Souffrance au travail : protocole de harcèlement moral mise à disposition, accompagnement, orientation de l'agent, et appui de la ligne managériale
- * Actions de prévention collectives : addictions, santé et bien être au travail...

Discipline

- * Rédige un rapport social à la demande du service RH (pièce constitutive au dossier)
- * Accompagnement de l'agent avant, pendant et après la procédure



UNSA-Postes

114 avenue de Fontainebleau,
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Tel : 01.45.15.07.60

Retrouvez sur notre site Internet :
les Infos Utiles, les Tracts, et tous les
Liens de L'UNSA !

<http://www.unsa-postes.org/>



@UNSAPostes



Les Assistants Sociaux de La Poste

Pourquoi et Quand les solliciter?

**Vie familiale
et personnelle**



**Vie au
travail**

Logement

*Suivi social
Santé*



Finances

*Les assistants sociaux inter-
viennent auprès de tout pos-
tier en activité, éloigné du ser-
vice, retraité*



Les Assistants Sociaux sont soumis au secret professionnel.

Il s'agit d'un métier réglementé par le code de l'Action Sociale et des Familles

Cadre d'intervention des Assistants Sociaux de la Poste

Les assistants sociaux sont rattachés hiérarchiquement au service RH.

En appui et soutien sur leur ligne fonctionnelle ils ont des **Assistants Sociaux Conseillers Techniques** (ASCT) et **1 Assistante sociale conseillère nationale** (ASCN).

Au niveau individuel ils sont là pour :

- Prévenir et accompagner les postiers en difficulté tant dans leur vie personnelle que dans leur vie professionnelle

Au niveau collectif :

- Agir pour prévenir les situations à risque : mission d'écoute, action de prévention RPS...
- Accompagner les agents dans le cadre des changements (participation aux études d'impact...)

Observation sociale : analyse de phénomènes particuliers au sein de l'entreprise et proposition d'actions correctrices

En entreprise l'AS intervient à la fois à la demande des agents mais aussi des managers.

Toute intervention de l'AS se fait avec l'accord de l'agent dans un cadre de confidentialité.
Sans la volonté et l'accord de l'agent, le suivi social ne peut se mettre en place.

Certaines interventions de l'AS relèvent exclusivement de demandes des managers ou du service RH (Discipline, protocole de harcèlement moral, agression...)

Domaines d'intervention

Finances
Logement
Suivi social santé
Vie familiale et personnelle
Vie au travail

LOGEMENT Ce que fait l'AS

- * Appui à la recherche de logement
- * Appui à l'installation
- * Maintien dans le logement (prévention des expulsions, maintien énergie)
- * Information accession à la propriété
- * Accessibilité au logement (personne à mobilité réduite)

FINANCES Ce que fait l'AS

- * Diagnostic de la situation financière
- * Plan d'action négocié avec l'agent
- * Instruction de demandes d'aides financières internes et externes à La Poste
- * Suivi budgétaire avec l'agent
- * Gestion des situations de surendettement
- * Accompagnement aux remboursements de trop perçus

VIE FAMILIALE ET PERSONNELLE Ce que fait l'AS

- * Accompagnement aux changements de situations familiales
- * Accès aux droits liés à la famille
- * Accompagnement dans la maladie et le vieillissement de membres de la famille

SUIVI SOCIAL SANTE Ce que fait l'AS

- * Se met à disposition des agents en arrêt maladie
- * Informe sur les droits en matière d'arrêt maladie
- * Informe sur les droits en matière de handicap
- * Orientation vers un parcours de soin adapté
- * Accompagnement dans les soins liés aux addictions

VIE AU TRAVAIL SANTE Ce que fait l'AS

Inaptitudes

- * En accord avec l'agent apporter des éléments d'ordre professionnel et personnel afin de permettre l'aménagement d'un poste, ou des solutions adaptées à la situation
- * Travaille en pluridisciplinarité

Parcours professionnel

- * Informe sur les droits en rapport avec la législation
- * Oriente vers le CEP et le service RH concerné
- * Met en place des actions collectives d'informations et de sensibilisation en appui avec la ligne managériale